

BAC PROFESSIONNEL 2022 Épreuve d'Economie - Gestion

PARTIE 1 - Questionnement reposant sur une situation contextualisée

1- Déterminez le service concerné par votre affectation.

Le service concerné par mon affectation est le service Production (atelier coffre en bois).

2- Identifiez votre responsable hiérarchique.

Mon responsable hiérarchique sera M. Paul, le technicien de l'atelier coffre en bois.

3- Indiquez le service où vous devez transmettre les coffres fabriqués.

Je dois transmettre les coffres fabriqués au service Qualité.

4- Repérez la fonction compétente pour le réapprovisionnement en pièces manquantes et identifier la personne à laquelle vous devez vous adresser.

La fonction compétente pour le réapprovisionnement en pièces manquantes est la fonction Achats. La personne à laquelle je dois m'adresser est donc M. Dubois.

5- Identifiez la dépense qui sera impactée par cette situation.

La dépense qui sera impactée par cette situation est : Achats de fournitures.

6- Précisez les effets sur les différents coûts.

Le coût de production ainsi que le coût de revient net global vont augmenter également.

7- Expliquez les choix de gestion qui s'offrent à Mme Lenorman, directrice, suite à cette augmentation.

Afin de faire face à cette augmentation, Madame Lenorman pourra augmenter son prix vente. Elle pourra également demander à son personnel de limiter le gaspillage (ce qu'elle a apparemment déjà fait) ou encore rechercher un nouveau fournisseur moins cher.

8- Précisez la forme de l'ESS « Coop+bois ».

La forme de l'ESS « Coop+bois » est une coopérative.

9- Identifiez les agents économiques concernés par cette répartition de la valeur ajoutée.

34 % de la VA vont aux impôts c'est-à-dire aux administrations publiques représentatives de l'Etat. Ensuite les 66% restants sont répartis entre les salariés donc les ménages et l'investissement donc les entreprises ou sociétés non financières.

10- Caractérisez les 4 principes de l'ESS en vous appuyant sur les actions que madame Lenorman met en place dans le cadre de sa gestion.

1- La production de biens ou de services : L'ESS fabrique des jouets en bois.

- 2- La création de richesses et d'emplois : L'ESS a réalisé plusieurs centaines de milliers d'euros de valeur ajoutée et elle a embauché près de 10 salariés.
- 3- L'apport d'une réponse à un besoin : L'ESS propose des jouets. Cela répond au besoin des enfants de s'amuser. De plus ils sont en bois : cela répond au besoin du respect de l'environnement.
- 4- La nécessité d'une gestion démocratique : Madame Lenorman propose à tous les salariés de s'exprimer sur la répartition de la VA et suit le principe « Un Homme = Une Voix ».

PARTIE 2 - Réponse construite et argumentée à une question d'économie-gestion

SUJET A - Quelles sont les conséquences des interventions de l'État ?

Première partie : les actions possibles de l'État pour soutenir l'économie

En cas de recrudescence de la crise sanitaire, l'État pourrait proposer des aides directes aux entreprises via le « Fonds de Solidarité aux Entreprises » mis en place en 2020.

Il pourrait aussi proposer du chômage partiel pour éviter les licenciements.

Enfin, il pourrait reconduire le report et/ou l'allègement des prélèvements sociaux aux entreprises.

[Ajouter des exemples en lien avec votre secteur d'activité].

Deuxième partie : Les conséquences de l'éventuelle embauche sur notre budget

Tout d'abord cette embauche aura pour conséquence immédiate le versement du salaire de l'apprenti. Cela va forcément amoindrir l'épargne ou la consommation de notre ménage. Cependant, l'apprenti sera aussi à la source d'une augmentation des revenus de l'auto-entreprise et nous pouvons espérer qu'il apportera un surplus de chiffre d'affaires, d'autant que les Français ont un surplus d'épargne à dépenser (document 6).

Non demandé : par ailleurs, l'État a annoncé la prolongation de l'aide à l'embauche d'un apprenti jusqu'au 31 décembre 2022 et pouvant aller jusqu'à 8000€ par an.

SUJET B - Comment augmenter la production pour satisfaire l'ensemble des demandes ? - Annexe 1 à rendre avec la copie

Pour augmenter la production, l'entreprise peut recruter ou augmenter la productivité de ses salariés. Plus précisément, augmenter son facteur travail. Elle devra peut-être investir pour augmenter également son facteur capital (moyens de production).

ANNEXE 1 (uniquement pour le sujet B) : à compléter et à rendre avec la copie

